Document généré le 24 avr. 2024 18:38

L'Actualité économique

Morale de l'entreprise et destin de la nation, par OCTAVE GELINIER. Un volume, 8 po. x 5⅝, broché, 397 pages — PLON, Paris, 1965

Jean Mehling

Volume 42, numéro 4, janvier–mars 1967

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1003433ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1003433ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)
1710-3991 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Mehling, J. (1967). Compte rendu de [*Morale de l'entreprise et destin de la nation*, par OCTAVE GELINIER. Un volume, 8 po. x 5⅝, broché, 397 pages — PLON, Paris, 1965]. *L'Actualité économique*, *42*(4), 880–881. https://doi.org/10.7202/1003433ar

Tous droits réservés © HEC Montréal, 1967

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

doit-on se partager la tâche ? La question se pose lorsque la répartition des coûts n'est pas considérée, par les participants, comme équitable relativement aux bénéfices qu'ils retirent de l'action entreprise. Or, pour l'auteur, ce sont les critères qui sont basés sur la capacité à payer qui apparaissent comme les plus satisfaisants. C'est ainsi que les États-Unis qui, lorsque leur effort est calculé en fonction de divers autres critères, paraissent faire plus que leur part, se trouvent dans une position nettement moins favorable lorsque le critère utilisé est celui de la capacité à payer.

John Pincus s'intéresse alors à la façon dont se partage le fardeau dans quelques-uns des organismes internationaux ; l'Universal Postal Union, la Société des Nations, l'O.N.U., le F.M.I., la B.I.R.D. et les organismes qui lui sont rattachés, l'O.T.A.N., et le programme d'assistance de l'O.C.D.E. Il s'efforce, au chapitre 5, de calculer les coûts de l'aide économique. Il conclut, au terme d'une analyse rigoureuse, que l'affirmation à l'effet que les États-Unis supportent une trop forte proportion du fardeau n'est pas démontrée par les faits. La France, en revanche, supporte davantage que ce qu'elle devrait supporter normalement et ce, peu importe le critère utilisé. À l'autre extrémité, l'effort du Danemark, de la Norvège, de l'Italie, du Canada, du Royaume-Uni et de l'Allemagne n'est pas suffisamment grand peu importe le critère retenu. Les États-Unis et la Belgique versent à peu près le montant qu'ils doivent verser. L'auteur termine avec un chapitre consacré à la discussion des politiques possibles, au niveau international, dans le but de contrecarrer les effets des fluctuations dans les cours des principales exportations des pays sous-développés.

Peu d'ouvrages ont été écrits sur ce sujet, somme toute assez difficile. Le livre de John Pincus représente un effort remarquable et devrait ouvrir la voie à plusieurs chercheurs.

Bernard Bonin

Morale de l'entreprise et destin de la nation, par OCTAVE GELINIER. Un volume, 8 po. x 5⅝, broché, 397 pages. — PLON, Paris, 1965.

Si l'ouvrage d'Octave Gelinier date de plusieurs mois déjà, le regain d'intérêt dont il bénéficie actuellement tient à des causes propres à la France. Le besoin d'une déontologie des hommes d'affaires n'est pas nouveau. Il est par contre tout à fait récent qu'on le prenne au sérieux à l'instant où la France, constatant les prodigieux progrès de son économie nationale, en vient à redouter de perdre sa personnalité.

Ce nivellement par la richesse (une France industrielle menacée de devenir une France de « type américain »), les hommes d'affaires le redoutent dans la mesure où, sous la pression des techniques, devant les impératifs d'une gestion uniformisée, sous le poids écrasant d'entreprises en période de fusions et de concentrations, ils se sentent condamnés à subir les contraintes d'une économie de profit sans avoir voix au chapitre.

Il est surprenant de constater que la morale de l'entreprise doit sa faveur récente aux préoccupations qu'avant les hommes d'affaires ont formulées les mé-

decins ; en particulier au cours d'un congrès de déontologie des sciences médicales qui fit grand bruit en France.

Quoi qu'il en soit, le titre choisi par O. Gelinier correspond-il au contenu exact de l'ouvrage ?

Le commentateur éprouve quelque perplexité à prendre position sur cette question. L'auteur a consacré, évidemment, la majeure partie de son livre à ce qu'il appelle la morale industrielle.

« Origines et fondements de la morale industrielle » représentent toute la deuxième partie de l'ouvrage d'Octave Gelinier. Mais les « dés ne sont-ils pas truqués » ?

Dans sa brutalité, cette question traduit la perplexité du lecteur. S'agit-il d'autre chose, tout au long des chapitres, qu'un plaidoyer en faveur de ce que les manuels d'économie appellent la concurrence pure et parfaite ?

Trop souvent l'auteur paraît diriger une Croisade ! Bien entendu les infidèles à exterminer se trouvent du côté de tous ceux pour qui, en fin de compte, la finalité de l'entreprise est, sans doute, la recherche du profit, mais pas uniquement.

Sans doute O. Gelinier écrit-il (page 229), à propos de l'économie concurrentielle, que si elle « constitue actuellement la formule la plus efficace... cela ne doit pas nous incliner à voir en elle une formule providentielle présentant tous les avantages et aucun inconvénient. »

Mais l'intelligence de l'auteur est que son apriorisme de fait contredit cette affirmation de façon très subtile, sans jamais heurter de front. Force redoutable, qui laisse mal à l'aise le critique, sans qu'il lui soit facile de trouver le défaut de la cuirasse chez cet homme qui allie une mentalité de technicien de la rentabilité à celle d'un auteur désireux de faire le bien ! Oeuvre de polémiste, certainement pas. Ce qui manque le plus, c'est cet « aspect humain », dans un ouvrage pavé de bonnes intentions, facile à lire, écrit par un économiste intelligent. S'il doit, en France, s'élaborer un code de déontologie des affaires, ce ne sera pas, espérons-le, à partir de l'ouvrage d'Octave Gelinier. Jean Mehling

Les minutes de la Conférence de Brissago, en collaboration. 2 volumes, 5½ po. x 8¼, brochés, 741 pages. — CAHIERS DE L'INSTITUT DE SCIENCE ÉCONOMIQUE APPLIQUÉE, série P no 11 (et supplément), Paris, novembre 1965.

L'Institut de Science économique appliquée a eu l'idée heureuse de publier, en français, les rapports présentés à la Conférence de Brissago, de même que le compte rendu des discussions. L'édition anglaise a déjà été publiée il y a quelques années, sous le titre *International Trade in a Developing World,* grâce au bons soins de R.-F. Harrod et D.-C. Hague.

On y trouvera les rapports suivants : J. Bhagwati, *Les tendances récentes de la théorie pure du commerce international* ; A. Maizels, *Tendances récentes du commerce mondial* ; T. Morgan, *Les tendances des termes de l'échange et leurs répercussions* ; H.-G. Johnson, *L'influence du progrès technique sur les change-*